



Rapport de la commission sur le préavis municipal No. 21-21 Postulat de MM Eric Jutzet et Stéphane Mermod « Cartes journalières CFF de la Commune »

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission s'est réunie le mardi 16 novembre 2021 à 20H00 à l'Espace Alexei Jaccard. Elle était composée de Mmes Caroline Thierstein, Marion Tanner (en remplacement de M. Thierry Luthringer) et de MM Edouard Nekaka (en remplacement de M. Joël Herminjard), Jean-Samuel Py, Louis Cruchaud (en remplacement de Mme Noémie Augsburg) et la rapporteuse soussignée. M. Olivier Favre était excusé mais non remplacé. La Municipalité était représentée par Mme Rachel Gueissaz et M. Stéphane Champod.

Mme Rachel Gueissaz nous fait un résumé sur la situation actuelle. La Commune de Sainte-Croix finance 2 cartes journalières par jour pour un prix de vente de Chf 40.-. Les cartes sont commandées pour les 365 jours de l'année. Il y a donc 730 cartes disponibles. Il faut encore savoir que la Commune n'est pas remboursée pour les cartes non utilisées. On peut constater que l'intérêt est en légère diminution entre 2016 avec 712 cartes vendues et 2019 avec une vente de 647 cartes. A noter aussi que l'année 2020 avec 481 cartes vendues a été particulière avec le COVID-19. En moyenne, le coût pour la commune se monte à environ Chf 2'700.-.

Ces cartes étaient en vente au kiosque de la Gare. Les cartes journalières favorisent les personnes avec un revenu modeste.

L'Allianz Swiss/Pass, qui regroupe les entreprises de transports a décidé de supprimer cette offre à fin 2021. Suite à l'intervention de plusieurs parlements cantonaux et diverses associations, il a été décidé de maintenir l'offre jusqu'à la fin de l'année 2023.

Cette offre génère trop de travail administratif et actuellement il y a beaucoup de billets dégriffés disponibles sur les smartphones et sur Internet selon Allianz Swiss.

Différentes interventions des participants de la commission :

- Billets dégriffés : c'est une problématique, tout le monde n'a pas Internet ou un smartphone. Il s'agit d'un billet bien précis (destination) et il n'y a pas de flexibilité.
 - Cartes journalières : les transports publics sont compris dans la carte mais pas dans les billets dégriffés. Pour comparaison : une carte journalière des CFF coûte entre Chf 80.- et Chf 90.-.
- Position du Conseil Fédéral : il n'y a pas de nouvelles
 - Position du Parlement Fédéral : il n'y a pas d'informations supplémentaires.
 - Une interpellation a été déposée au Grand Conseil mais le Conseil d'Etat n'a pas encore pris position officiellement.
 - Subvention de la part de la Commune ? A voir, en attente des nouvelles.

Il n'y a aucune indication ou information de la part des autres Communes.

Proposition : Il faudra faire une copie des courriers de l'Association des communes suisses et l'envoyer aux parlementaires fédéraux.

La Municipalité de Sainte-Croix propose de transmettre un courrier à l'Organe faitier Alianz Swiss/Pass pour solliciter une offre aux communes, comparables et accessible à tous dès 2024.

A ce jour il n'y a aucune information supplémentaire. Tout le monde est en attente d'une proposition d'Allianz Swiss/Pass pour l'avenir.

La commission s'est prononcée à l'unanimité.

CONCLUSION

Fondés sur ce qui précède, nous avons l'honneur de vous demander, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseiller, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE SAINTE-CROIX

Sur proposition de la Municipalité, entendu le rapport de sa commission et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour, décide :

- **de prendre acte** du rapport-préavis de la Municipalité concernant le postulat déposé par Messieurs Eric Jutzet et Stéphane Mermod concernant les cartes CFF communes.

La rapporteuse de la commission
Maria Caramia

Sainte-Croix le 25 novembre 2021